



Rejet de ma demande par le prefet

Par **momo85**, le **24/04/2014** à **22:04**

bonjour Maître,

je me permet de vous écrire car j'ai déposé ma demande de naturalisation , je suis réfugié politique depuis 2008, ma demande a été rejetée il s'agit d'un oubli de ma part de mentionner mes enfants restés en Afrique , mais ils figurent dans tous mes dossiers administratifs comme dans ma demande à l'OFPRA ainsi que dans toutes mes déclarations d'impôt. Je n'ai pas jugé utile de mentionner que j'ai été marié religieusement en octobre 2001 et divorcé en avril 2010. lors de l'enquête de la gendarmerie on m'a poser la question sur la mère de mes enfants je leur ai répondu que nous sommes divorcé depuis 2010, mais le gendarme a écrit que je me suis marié en octobre 2011 ce qui est faux, je détiens le document qui prouve l'annulation de mon union avec la mère de mes enfants depuis avril 2010. j'ai formulé un recours au prêt du ministère de naturalisation pour contester la décision du préfet. veuillez m'informer des procédures à suivre pour que mon dossier soit accepté.